



Faoug, le 7 février 2023

N/Réf : JT

PREAVIS MUNICIPAL No 03 / 2023

Aménagement d'écrans interactifs dans l'ensemble des 4 salles de classe de l'école primaire de Faoug

Préambule

En janvier 2021, un courrier du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle annonçait aux communes, la nécessité d'équiper d'affichage numérique frontal, l'ensemble des classes des bâtiments scolaires. A cette époque, constatant que le projet proposé par le DEF n'était pas encore abouti ni expérimenté par le corps enseignant, l'Arpeje a volontairement mis en suspens l'application de ces mesures.

Le projet étant plus abouti fin 2022, après plusieurs améliorations apportées par le canton, l'Arpeje a pris la décision d'équiper toutes les classes des bâtiments A et B de Sous-Ville pour l'été 2023 et nous a demandé d'en faire de même pour les salles de classe de l'école de Faoug.

Programme de développement du numérique dans les écoles vaudoises

La Haute Ecole Pédagogique Vaud (HEP) a mis à disposition un Classroom Lab permettant aux directions d'école de s'informer sur les outils à disposition pour répondre aux exigences pédagogiques. La Direction de l'Arpeje s'est rendue au showroom et a pu obtenir les informations suivantes:

- De la 1H à la 4H, l'accent sera principalement porté sur la sensibilisation aux règles de sécurité, au temps passé sur les outils numériques et aux comportements à adopter face à des contenus choquants.
- De la 3H à la 4H il sera attendu que les élèves sachent mettre en route un appareil et l'éteindre, réaliser des gestes de base, cliquer, double cliquer, utiliser un clavier, un stylet, un pavé tactile, une souris, taper son nom, des mots, une phrase courte, découvrir et utiliser des logiciels de création, musique, dessin, photos, etc ..

Nous pouvons également noter que les élèves des classes de 1-2H n'ont pas à disposition d'outils informatiques. Les enseignants-es sont formés-es à l'utilisation d'Ipad avec projection sur grand écran.

Exigences cantonales

L'éducation numérique repose sur 4 éléments essentiels et complémentaires: un affichage numérique frontal (ANF) et un accès wifi à charge des communes, un boîtier de diffusion vidéo et sonore sans fil (type « Apple TV») et une tablette permettant la diffusion des contenus directement sur l'écran, à charge du canton.

En résumé, il est exigé des communes 1 écran et 1 accès wifi comprenant le câblage électrique pour les salles de classe. Chaque classe d'enseignement nécessite la mise à disposition d'un écran.



Faoug, le 7 février 2023

N/Réf : JT

Proposition de mise en place à Faoug

L'Arpeje a fait un excellent travail de tests des différents équipements possibles et de demandes d'offres chiffrées pour lesdits équipements avant de se décider d'équiper toutes les classes précitées. La commune de Faoug propose donc de choisir de mettre en place exactement le même matériel que dans chaque salle de classe de Sous-Ville.

Bien que nous n'ayons pas pu nous joindre à la même commande que celle de l'Arpeje, nous bénéficierons, des mêmes tarifs pour l'achat du matériel (rabais de 45% sur les écrans et de 15% à 25% sur le reste de l'équipement). Le prestataire a, en effet, accepté de considérer que les deux commandes font partie du même lot.

En cas de commande d'ici à fin mars, les travaux de mise en places devraient pouvoir être effectués durant les vacances scolaires estivales afin que les écrans soient parfaitement fonctionnels à la rentrée 2023 / 2024.

Aperçu des coûts de matériel et de main d'œuvre

Matériel	Pièce	Rabais	Total
Ecrans Legamaster	4	45%	11'776
Châssis muraux réglables en hauteur	4	25%	5'446
Volets (tableaux blancs) latéraux	4x2	25%	2'370
Projecteurs de documents, livres, etc...	4	15%	2'108
Total TTC			21'700

Main d'œuvre et petit matériel	Total
Petit matériel (câbles, fiches, ...)	1'950
Relais HDMI (4x)	600
Main d'œuvre (électriciens, techniciens et assistants)	6'000
Transport et recyclage	1'750
Total TTC	10'300

Coût Total de déploiement	32'000
----------------------------------	---------------



Faug, le 7 février 2023

N/Réf : JT

Conclusion

La Municipalité, pour respecter les exigences du canton en matière d'enseignement, doit équiper les 4 salles de classe de l'école avec des Affichages Numériques Frontaux.

Afin de profiter de rabais importants et de profiter de synergies, la municipalité propose de mettre en place le même matériel qu'au sein de l'Arpeje.

Dans cette optique, la Municipalité prie le conseil communal de lui octroyer les fonds nécessaires à l'achat du matériel et à l'engagement de prestataires pour la préparation des locaux (électricité) et le déploiement des installations, soit 32'000 CHF.

Par conséquent, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Faoug

- ✓ vu le préavis municipal N° 03 - 2023
- ✓ entendu le rapport de la commission des finances
- ✓ entendu le rapport de la commission PACom, bâtiments et urbanisme
- ✓ considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'octroyer un crédit de Fr. 32'000.-- à cet effet ;
- De financer ce montant par un emprunt pour un montant de Fr. 32'000.--, aux meilleures conditions ;
- D'amortir l'investissement de Fr. 32'000.—en une seule fois, par prélèvement sur le compte de fonds de réserve pour travaux futurs no 9282.5
- D'autoriser la Municipalité à entreprendre tout ce qui sera nécessaire pour cette réalisation

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

J. THEUX



La Secrétaire :

Ch. VEYRE